

**SÉANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

@///Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative  
Mme GUIBBAL - Service Finances  
Mme RECH - Assistante de direction  
M. SIRVAIN - DST / DGA

**- 542 - OPERATIONS DE TRESORERIE**

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé des mouvements de trésorerie suivants :

- . le 12 juillet 2024, un virement de 500 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 12 juillet 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Epargne vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 17 juillet 2024, un virement de 120 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 18 juillet 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Epargne vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 25 juillet 2024, un virement de 250 000 € a été effectué du compte locataires vers le Livret A de la Caisse d'Epargne ;
- . le 25 juillet 2024, un virement de 400 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Epargne vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 5 août 2024, un virement de 100 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 8 août 2024, un virement de 170 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 8 août 2024, un virement de 400 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Epargne vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 12 août 2024, un virement de 180 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;
- . le 12 août 2024, un virement de 117 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Banque Postale ;
- . le 13 août 2024, un virement de 10 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Epargne ;

- . le 20 août 2024, un virement de 650 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Épargne vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 20 août 2024, un virement de 120 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 23 août 2024, un virement de 60 000 € a été effectué du livret A de la Caisse d'Épargne vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 26 août 2024, un virement de 240 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 10 septembre 2024, un virement de 500 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 10 septembre 2024, un virement de 60 000 € a été effectué du compte de gestion vers le livret A de la Caisse d'Épargne ;
- . le 10 septembre 2024, un virement de 60 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A de la Caisse d'Épargne ;
- . le 17 septembre 2024, un virement de 120 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 17 septembre 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 30 septembre 2024, un virement de 260 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A de la Caisse d'Épargne ;

Cette délibération sera portée, via le compte-rendu de la réunion du Bureau, à la connaissance du prochain Conseil d'Administration, pour la parfaite information des administrateurs.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*

Publiée le :

03 OCT. 2024



**RODEZ AGGLO  
HABITAT oph**

**SÉANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

@///Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative  
Mme GUIBBAL - Service Finances  
Mme RECH - Assistante de direction  
M. SIRVAIN - DST / DGA

**- 543 - PRIX DE VENTE GARAGES LA VALLEE**

Dans la délibération « 6123 - Fixation des prix de vente 2024 », il avait été demandé au Conseil d'Administration de valider la fixation des prix de vente (ht) des garages, stationnements extérieurs et/ou des stationnements en sous-sol.

Les prix de vente (ht) suivants avaient été proposés :

Garages boxés : 7 000 €  
Emplacements de stationnement extérieurs : 3 000 €  
Emplacements de stationnement en sous-sol : 5 000 €

La liste des garages et stationnements commercialisés avait été énumérée. Un oubli a été effectué concernant les garages de la copropriété La Vallée.

Vote pour : 7  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Les membres du Bureau acceptent, à l'unanimité, l'ajout de cette délibération complémentaire sur table puis valident que les garages de la copropriété La Vallée sont également commercialisés au prix de 7 000 € pour l'année 2024.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 OCT. 2024



RODEZ AGGLO  
HABITAT oph

**SÉANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

@///Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative  
Mme GUIBBAL - Service Finances  
Mme RECH - Assistante de direction  
M. SIRVAIN - DST / DGA

**- 545 - ACHAT ELECTRICITE**

Monsieur le Président rappelle la suppression des tarifs réglementés pour les professionnels et l'obligation pour Rodez Agglo Habitat de se tourner vers les offres de Marché pour l'achat de l'électricité alimentant les parties communes des immeubles.

Le marché actuel couvre la période 2024-2025 lie Rodez Agglo Habitat à EDF s'achève au 31 décembre 2025 dans le cadre d'un groupement avec l'OPH du Gers et de Tarn et Garonne Habitat. A partir de 2026, Rodez Agglo Habitat adhèrera au Groupement d'Achat interrégional porté par les Syndicats Départementaux d'Energie, dont le SIEDA pour l'Aveyron, pour la fourniture d'électricité. En application de l'article R.421-18 du CCH, Monsieur le Directeur Général informe le Bureau de la signature de la convention d'adhésion nécessaire à la participation à ce groupement de commande.

L'OPH du Gers, Lot Habitat, Tarn Habitat et Tarn et Garonne Habitat ont fait le même choix d'adhésion. Cette démarche accompagne la convergence et l'achat groupé à l'échelle d'HASSO et la recherche de diminution des coûts par la mutualisation des volumes d'achats.

Vote pour : 7  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Le Bureau valide, à l'unanimité, l'adhésion au groupement précité.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.  
Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :  
03 OCT. 2024



**SÉANCE DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

@///Acte/Délibération divers@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DARDEVET - Responsable Gestion Locative  
Mme GUIBBAL - Service Finances  
Mme RECH - Assistante de direction  
M. SIRVAIN - DST / DGA

**- 546 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Les membres du Bureau sont informés de l'avancement d'un travail technique de cotation, de Rodez agglomération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*

Publiée le :

03 OCT. 2024



**RODEZ AGGLO  
HABITAT** oph